



Au secours : Facturation Internet Orange après résiliation

Par piouc_508, le 09/01/2009 à 01:01

J'ai souscrit un abonnement FAI chez Orange le 14/02/2007. J'ai eu après cette date et jusqu'à peu de temps de gros problèmes de Dysfonctionnements avec Orange au niveau de leur Portail et de leur messagerie. Ceci m'a même amené après beaucoup d'appels téléphoniques, d'échanges de courriels à saisir (mais sans résultats) le Médiateur des Communications Electroniques. Fin novembre 2008 j'ai reçu un courriel me précisant qu'Orange avait bien enregistré pour le 03/12/2008 ma demande de **[s]résiliation que je n'avais jamais demandé[s]**. La seule chose que je peux dire est que ma carte bancaire arrivait à expiration à cette date (!!!) Je reçois aujourd'hui une facture me demandant de payer 4 mois (mais oui !) à payer pour la période du 01/01/09 au 31/04/09.

Quelle procédure juridique Orange peut-il faire si je ne paye pas ? Je pense que moi : je peux saisir le juge de Proximité mais Orange : ne va-t-il pas "m'ennuyer" encore avant que la Justice ne prenne une décision ?

D'autre part les dysfonctionnements continuent et ont gravement touché le serveur qui héberge maintenant mes courriels (gmail). La seule solution que je vois est de changer mon adresse principale et donc envoyer à tous mes contacts (qui sont des professionnels !) ma nouvelle adresse. La Galère... Que puis-je faire contre Orange maintenant que je n'ai plus "d'intérêts" pour eux ?

Voilà une partie du courrier que j'envoie à Orange :

"" Je vous reprécise et confirme que, par votre courriel en date du 25 Novembre 2008 13h55, vous m'avez informé que la résiliation de mon abonnement n°123456 prenait effet, d'après vos dires à ma demande, le 03 Décembre 2008.""

"" En application de vos CGA veuillez donc me préciser en quoi je suis redevable de quatre mois d'abonnement pour un contrat que j'ai souscrit le 14 Février 2007 et donc résilié le 03 Décembre 2008 ?""

"" Je souhaite aussi que vous régliez d'une part les dysfonctionnements existant encore aujourd'hui dans ma messagerie internet 06xxxxxxx@orange.fr mais surtout les arrivées abusives (en Mail Delivery Subsystem [mailer-daemon@googlemail.com]), depuis le 03 Décembre 2008 (date de ma fin de contrat avec Orange comme FAI) de courriels de mon ancienne adresse de messagerie Orange supprimée à ce jour (jean.marcel@orange.fr) dans mon actuelle adresse de messagerie (jean.marcel@gmail.com) au travers l'adresse de messagerie suivante : jean.marcel+caf_=jean.marcel=orange.fr@gmail.com et ce malgré toutes vos interventions."" Voilà !!!AIDEZ MOI